

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:

Rolande HENZEN Sàrl en liquidation, Sierre
2.

Décision de dissolution par:

l'assemblée extraordinaire
3.

Date de la décision:

23.08.2006
4.

Echéance de préavis des créances:

26.10.2006
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Rolande Henzen, liquidatrice, route du Vieux Village,
3968 Veyras
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Art. 745 CO.

Mes Wuest & Salamin, avocat au Barreau du Valais - notaires
3960 Sierre
(03559828)